

Quel enseignement du Français et des Lettres au lycée ?

Contrairement à ce qui a eu lieu pour beaucoup de disciplines, la réforme Chatel n'a pas fondamentalement changé les programmes ni les épreuves du bac en français. Les modifications ont été mineures, voire de façade. La filière L n'a pas été renforcée, contrairement à l'objectif annoncé, et l'horaire de littérature en langue française en terminale a même été divisé par deux ! Cette série n'est que peu littéraire et les élèves orientés par défaut y sont nombreux. Les classes mixtes (S/ES, ES/L...), mises en place dans certains lycées, pénalisent le français, au prétexte d'un programme commun aux séries générales, alors que le niveau comme les centres d'intérêt des élèves sont différents. Enfin l'enseignement des langues anciennes a été sacrifié par la réduction des options et la concurrence accrue entre disciplines pour la répartition de la dotation horaire. La double modalité en 2de, d'enseignement d'exploration et d'enseignement optionnel, n'est pas opérante.

Les difficultés qu'éprouve la majorité des élèves pour réaliser les exercices du baccalauréat sont dues au fossé qui s'est progressivement creusé entre le collège et le lycée et à la réduction des horaires de français sur l'ensemble de la scolarité. La réforme du collège ne va faire que renforcer ce déficit d'apprentissage.

L'horaire insuffisant, notamment en séries technologiques (3 h), ne permet pas de préparer les élèves au bac dans des conditions satisfaisantes. L'épreuve orale, complexe, n'est pas toujours correctement préparée, faute de temps et de dédoublements. Les consignes de l'inspection de « gonfler » les notes ne sont pas la solution.

Les conditions de travail des enseignants de lettres sont de plus en plus difficiles : charge de travail, en particulier pour la correction des copies, classes surchargées, lourdeur du programme, inadaptation des épreuves du bac, etc. Les demandes d'augmentation d'horaire dévolu au français afin de poursuivre l'apprentissage de la langue française au lycée, comme celles de modifications des épreuves du bac montent de plus en plus dans la profession. Les collègues qui interviennent dans les « stages Lettres » organisés par le SNES-FSU soulignent la nécessité de maintenir un enseignement exigeant de la discipline, comprenant l'acquisition d'une culture littéraire riche, à la fois patrimoniale et contemporaine, l'apprentissage des capacités d'argumentation et l'étude de la langue française (orthographe, syntaxe, stylistique...). Il ne saurait être question d'avoir des ambitions moindres pour les élèves de séries technologiques. Il faut donc augmenter l'horaire de ces classes.